

Vos questions / nos réponses

## Depistage Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 19/08/2014 15:11

Bonjour, j'ecris ici car j'aimerais des infos sur ma situation =>

Je suis un fumeur de cannabis et ma consommation variait entre 5 et 6 joints par semaine a peu pres, seulement, j'ai été pris début juin au volant avec du thc dans le sang, (3.9 ng/l) J'ai écopper d'une suspension de permis de 3 mois.

J'ai passer un test urinaire ce lundi 18 aout, celui-ci s'est reveler négatif.(J'avais arreter de fumer 3 semaines avant)

Pour fêter ça, j'ai craquer et me suis rouler un petit joint^^ Seulement aujourd'hui mardi 19 aout, lors de ma visite médicale en prefecture, ils m'ont dit d'aller faire une autre analyse (urinaire et sanguine) dans les 4 jours. J'ai donc pris rendez-vous pour mes analyses le samedi 23 aout a 10h. Résumons = Ce samedi 23, cela fera 28 jours que j'ai arreter de fumer, sauf que j'ai fumer un joint lundi soir.

Ce joint va-t-il me porter préjudice ?

Et savez vous si les analyses médicales post-suspension de permis pour le cannabis tolère un taux, ou s'il faut être à zéro partout ?

Merci d'avance.

Cordialement,

---

### Mise en ligne le 21/08/2014

Bonjour,

Si l'on prend en compte que votre test urinaire du 18 août était négatif et que vous n'avez fumé qu'un seul joint depuis, vous êtes considéré comme fumeur occasionnel. Dans votre cas, le THC (tétrahydrocannabinol delta 9) est détectable de 3 à 5 jours dans les urines et jusqu'à 24h dans le sang après la dernière consommation.

En ce qui concerne la récupération de votre permis de conduire, il vaut mieux avoir un taux nul aux tests de dépistage, dans le sens où, en cas de présence de THC, vous pouvez être poursuivi pour usage simple de stupéfiants sur le fondement de l'article L.3421-1 du code de la santé publique.

Vous trouverez ci-dessous, quelques liens vers notre site [drogue-info-service.fr](http://drogue-info-service.fr) qui pourraient vous apporter quelques informations supplémentaires sur les questions que vous vous posez.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [Fiche sur le cannabis](#)
- [Dossier dépistage : le dépistage sur la route](#)
- [Dossier la loi et les drogues : les sanctions pour usage](#)